



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉLECTIONS DES JUGES AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PAU ET BAYONNE

à Pau, le 6 octobre 2021

Les élections des juges au tribunal de commerce de Pau et Bayonne auront lieu le mercredi 1^{er} décembre 2021 :

- Pau : 7 postes à pourvoir
- Bayonne : 7 postes à pourvoir

Les candidatures aux fonctions de juge sont à déclarer à la préfecture des Pyrénées-Atlantiques – Direction de la Citoyenneté, de la Légimité et du Développement Territorial – Bureau des Élections – Pau.

Elles sont recevables **jusqu'au jeudi 18 novembre 2021 – 18h00**.

Le vote des membres du collège électoral se fera exclusivement par correspondance.

Le dépouillement des votes aura lieu le mercredi 1^{er} décembre 2021 à 11h00 au tribunal de commerce de Pau et au Palais de Justice de Bayonne, salle d'audience n° 1.

Le dossier du candidat peut être téléchargé sur le site internet de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques :

- <http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr/Politiques-publiques/Citoyennete-Elections/Elections-professionnelles/Elections-Tribunaux-de-commerce>